

Négociation salariale :

FO NE SIGNE PAS LE PROJET D'ACCORD LA DIRECTION GENERALE REFUSE D'ECOUTER LE COMBAT CONTINUE !

Le 1^{er} février, la mobilisation massive du personnel a démontré qu'il partageait les revendications des 10 organisations syndicales de Pôle emploi, unies, notamment pour obtenir une augmentation générale et significative des salaires et traitements.

Au vu de l'inflation, la stagnation des salaires n'est pas acceptable !

La réponse de la Direction Générale, dans son projet d'accord, est un véritable déni de la mobilisation et de ses légitimes revendications. Alors que l'inflation est en progression constante (2,8% en 2021, à minima 3% en 2022), et que notre grille salariale a perdu au moins 150€/mois depuis 2016, la Direction Générale se livre à une véritable provocation :

**Avant notre mobilisation, la Direction Générale propose 1.5%,
Après notre mobilisation, elle redescend le curseur à 1% !**

Lors des « négociations », **FO** a démontré :

- Que la Direction Générale pouvait accorder, au moins, 2% d'augmentation générale par simple autofinancement (à budget constant), démonstration qui n'a pas été démentie,
- Sur le budget de l'intéressement, compte-tenu du fait que l'ensemble des critères ne sont pas remplis pour octroyer la totalité de la prime, la Direction Générale dispose d'un solde de 4 millions d'euros,
- La Direction Générale pouvait, fort bien, affecter à l'augmentation générale des salaires les 9 millions de surcroît de prime de performance, budgétée sur 2022.

Les revendications FO sont claires : améliorer le pouvoir d'achat, pouvoir faire face à la hausse des prix, stopper la dévalorisation de nos métiers.

La Direction Générale refuse d'écouter. Ce n'est pas acceptable !

Face aux légitimes demandes de l'immense majorité du personnel portées dans l'unité, par une large intersyndicale, **la Direction Générale devra revoir sa copie sur nos salaires comme sur nos conditions de travail.**

ON NE LÂCHE RIEN !

Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

